



DISPOSITIF DE MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES SALARIÉS HANDICAPÉS EN RHÔNE-ALPES

QUE FAIRE SI LA SANTE DE VOTRE PATIENT MENACE SON EMPLOI ?

L'état de santé de votre patient vous préoccupe et risque de le conduire à la perte de son emploi, or il souhaite le conserver.

Détecter cette situation le plus tôt possible, orienter votre patient c'est déjà agir !

Un réseau se mobilise auprès de vous, contactez le.

.....*Lire la suite*.....

LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI : UNE RESPONSABILITE PARTAGEE

Des professionnels sont là pour vous informer et prendre en charge la situation de votre patient.

En tant que médecin traitant, vous êtes le premier acteur à détecter une difficulté de santé chez votre patient comportant un risque d'inaptitude pour l'exercice de son emploi. Evoquer ce risque avec lui, signaler cette situation au Dispositif, c'est prévenir les futures difficultés (reprise du travail et maintien dans son emploi).

Votre interlocuteur (pour information et signalement) :

- **Coordination de *la Loire* du Dispositif de maintien dans l'emploi**
maintien@elobs.com

Emplois Loire Observatoire (ELO)
46 rue de la Télématique BP 10701
42950 SAINT ETIENNE cedex 1
04 77 92 83 79
Fax. 04 77 74 94 75

Coordinatrice : Anne-Carole FALQ

> Vous trouverez ci-joint une plaquette à destination de vos patients concernés, des envois papier par courrier sont possibles sur simple demande.



DISPOSITIF DE MAINTIEN DANS L'EMPLOI
DES SALARIÉS HANDICAPÉS
EN RHÔNE-ALPES

